

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

Semaine du : 28 mars au 1 ^{er} avril 2016					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9021	Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (Unité N-12-Collège de Rosemont) et Collège de Rosemont	1281	Gilles Ferland	Suspension avec traitement de 10 jours – suspension sans traitement de 3 mois – Conseillère pédagogique – 20 ans de service – Avoir détruit du matériel pédagogique sur une plate-forme informatique. – Étude des critères servant à la détermination d'une mesure disciplinaire	Grief contestant la suspension avec traitement rejeté Grief contestant la suspension sans traitement partiellement accueilli (substitution de la mesure par une suspension sans traitement d'une semaine)
9022	Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières et Commission scolaire des Hautes-Rivières	5320	Claude Fabien	Calcul du quantum de vacances – Statut (plus de 6 mois et moins de 15 heures par semaines) – Application de l'art 74 L.N.T. – Portée de la réclamation au-delà de six mois (art. 71 C.t.) – Portée de la clause du délai de grief (30 jours) sur la réclamation	Griefs partiellement accueillis

9023	Syndicat de l'enseignement de l'Amiante et Commission scolaire des Appalaches	5110	Huguette April	Enseignants (18 et 25 ans de service- dossier disciplinaire vierge) – Gestes d'insubordination à l'égard de la direction en présence d'autres personnes – Plainte au service de police – Suspension sans traitement en raison d'une ordonnance de probation – Mesure disciplinaire après enquête (suspension de deux jours sans traitement)	Grief contestant la mesure administrative : rejeté Grief contestant la mesure disciplinaire : Rejeté
9024	Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord et Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	5110	Jean-René Ranger	Congé pour invalidité – État de grossesse – Est-ce que l'employeur peut transformer un état d'invalidité en un état de complication de grossesse la 4 ^e semaine précédant la date prévue pour l'accouchement ?	Griefs accueillis
9025	Syndicat des enseignantes et enseignants du Centre d'études collégiales de Baie-des-Chaleurs et CÉGEP de la Gaspésie et des Îles	1120	Pierre Cloutier	Disponibilité du personnel enseignant – Entente – Critères de validité d'une entente	Grief accueilli
9026	Syndicat des enseignantes et enseignants du Centre d'études collégiales de Baie-des-Chaleurs et CÉGEP de la Gaspésie et des Îles	1120	Pierre Cloutier	Disponibilité du personnel enseignant – Moyen préliminaire du CÉGEP (prescription) – Façon de procéder du CÉGEP	Moyen préliminaire : rejeté Grief : rejeté